

ENVOI D'UNE PIERRE DE LA BASTILLE

A LA VILLE DE COMPIÈGNE

EN 1792

PAR M. ALEXANDRE SOREL, MEMBRE TITULAIRE

Le 14 juillet 1789, c'est-à-dire il y a près d'un siècle, s'accomplissait à Paris l'un des plus grands événements de la Révolution Française. La Bastille, cette forteresse que tout le monde considérait comme imprenable, était envahie par le peuple et il avait suffi de quelques heures d'attaque pour la faire tomber aux mains des assiégeants.

Il n'entre pas dans notre pensée de reproduire toutes les phases de cette journée mémorable. Disons seulement qu'à la tête des assaillants se firent remarquer Hulin, directeur de la Buanderie de la Reine, à la Briche, près Saint-Denis, et qui fut plus tard général et comte de l'Empire ; Stanislas Maillard, que les journées des 7, 8 octobre 1789 et 2 septembre 1792 ont rendu si tristement célèbre(1) ; Elie, officier du régiment de la Reine ; Santerre, le fameux brasseur, Humbert l'horloger, Cholat le marchand de vin, et Parein, qui, de simple clerc de procureur, devint quelques années plus tard général de brigade.

Comme toujours, quand l'ardeur française est en jeu, il y eut des actes de courage, voire même de témérité, mais aussitôt que le danger eut cessé, et que la capitulation eut été acceptée par l'infortuné gouverneur de Launay, ce fut bien autre chose. Chacun se vanta hautement d'avoir pris la Bastille, et parmi ces terribles vainqueurs de la dernière heure on remarqua surtout un certain Palloy.

(1) *Stanislas Maillard, l'Homme du 2 septembre 1792.* — Notice historique sur sa vie, par Alexandre Sorel. — Paris, 1862.

Pierre-François Palloy, fils d'un marchand de vin, était né à Paris, le 23 janvier 1755 ; il avait donc trente-quatre ans et demi le 14 juillet 1789. En 1776, il avait épousé la fille d'un maître maçon, nommé Robillot, qui lui avait cédé sa clientèle. Aussi Palloy se fit-il recevoir maître maçon à son tour, et quand la Révolution éclata, il prenait le titre d'entrepreneur des bâtiments du Roi, à la Vénèrie.

Le jour de la prise de la Bastille, il demeurait rue des Fossés-Saint-Bernard. Il fut donc à même d'entendre des premiers retentir le canon, et rien ne dut lui être plus aisé que de se rendre dans la rue Saint-Antoine, où la foule se portait ; puis, quand il eût vu tomber le pont-levis de la gigantesque forteresse, il comprit, en sa qualité de maître-maçon, qu'il y avait là une bonne affaire à tenter, et que la pioche pouvait bien achever ce que le canon avait commencé. Il s'entoura donc d'un certain nombre de bras de bonne volonté, et commença de sa propre autorité, la démolition des murailles séculaires. Prendre possession d'abord, régulariser ensuite, c'est là un procédé qui réussit presque toujours en semblable circonstance.

Deux jours se passèrent ainsi, puis, le 16 juillet au matin, Palloy écrivit au corps électoral, siégeant à l'Hôtel-de-Ville, une lettre ainsi conçue : « Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien joindre à votre proclamation un ordre de continuer la démolition, si vous me croyez capable d'exercer mon courage, je vous puis assurer de mon exactitude, de ma fermeté et de mon dévouement que je mettrai à cette besogne, la regardant à ce moment comme le chef-d'œuvre de notre conquête ; et soyez assuré que je serai toujours pour la vie ferme et inébranlable, et pour la vie je m'engage à ne signer que Palloy, *patriote.* »

A cette demande, le Comité permanent de l'Hôtel-de-Ville répondit sur l'heure :

« Le Comité a arrêté que la Bastille serait démolie par tous les districts ensemble, sous l'inspection cependant du district de Saint-Louis-la-Culture, et

que M. Palloy serait prié de continuer la démolition par lui commencée et que l'ordre lui en serait donné. »

Une fois nanti de cette autorisation, le Patriote Palloy (c'est ainsi qu'il s'appellera désormais), embaucha plusieurs centaines d'ouvriers et transforma l'enceinte de la Bastille en un vaste atelier national ; puis, non content de voir s'effondrer cette prison d'Etat, qui avait été témoin de tant de douleurs, il songea à se faire une propre réclame de sa démolition. A cet effet, il fit exécuter avec une des pierres provenant des cachots, une réduction de l'ancienne forteresse, et le 14 juillet 1790, jour de la Fédération, cette image de la Bastille fut placée sur l'autel de la Patrie. Six semaines après, Palloy l'offrait à l'Assemblée nationale, et le procès-verbal de la séance du jeudi 2 septembre, constata cet hommage en ces termes : « On a introduit à la barre M. Palloy, artiste distingué et citoyen courageux, accompagné de MM. les Architectes employés à la démolition de la Bastille, de MM. les Grenadiers bourgeois de la Compagnie de la section du Jardin-des-Plantes, dont il est membre, et de MM. les Grenadiers du Centre, six par compagnie, ayant la médaille, lequel est venu faire hommage à l'Assemblée nationale d'une représentation de la Bastille, exécutée en bas-relief provenant d'une pierre de la démolition de cette forteresse, avec son plan encadré et ses dépendances ; plus une dalle où est gravé le portrait du Roi ; au pourtour est écrit : *Louis XVI, par la loi constitutionnelle, Roi des Français* ; au haut de cette pierre on lit : *Ex unitate Libertas, anno 1789* ; au bas est écrit : *Cette pierre vient d'un des cachots de la Bastille* ; le tout porté par des ouvriers qui ont travaillé à sa démolition. »

Palloy fit un discours pompeux et déclara, entre autres choses, que son intention était de faire un semblable présent à chaque département. « De patriote sincère il devint patriote enragé, suivant l'expression de M. Tabouriech, archiviste du Gers ; il se fit immédiatement Bastille comme Dieu *s'était fait homme* ;

il eut même des *apôtres* afin de l'aider dans son œuvre de propagande révolutionnaire. »

A chaque envoi d'une pierre provenant de la Bastille, était joint un modèle en plâtre de la prison elle-même ; cette réduction avait trente-huit centimètres de hauteur sur cinquante-sept de largeur. Les moindres détails y étaient fidèlement reproduits. En dehors la forteresse était évidée afin qu'on pût se rendre bien compte de ses constructions intérieures et de leur distribution. Toutes les ouvertures étaient habilement ménagées, et les fenêtres grillées en fil de cuivre qui simulait les barreaux, ainsi que les herses baissées, contribuaient à rendre au bâtiment sa redoutable physionomie.

Les huit tours étaient indiquées par leur nom : Au-dessus du grand pont-levis on avait écrit : « *Epoque de la liberté Française, où cette forteresse a été conquise par les Bourgeois de Paris, le 14 juillet 1789 ; démolie par Palloy, Patriote, qui a fait hommage de ce modèle au département, le 14 juillet 1790.* »

Par un créneau proche le petit pont-levis, on lisait la capitulation du Gouverneur, remise à Elie : « *Nous avons vingt milliers de poudre, nous ferons sauter le quartier et la garnison, si vous n'acceptez pas la capitulation. DELAUNAY, de la Bastille, le 14 juillet, à cinq heures du soir.* »

A la Tour du Trésor était suspendue une échelle, diminutif de celle de Latude, faite d'une de ses chemises qu'il avait cédée à Palloy, avec cette inscription : « *Modèle d'échelle avec laquelle s'est échappé M. de Latude. Elle fut faite par lui-même.* »

Sur une autre figurait une petite cabane en pierre, provenant des pierres de la Sainte-Barbe. On lisait : « *Morceau de pierre provenant de la démolition de la Sainte-Barbe,* » et à côté de cette cabane se trouvait un petit paquet de poudre provenant de celle qu'on avait trouvée sur les tours.

Plusieurs petits morceaux de pierre parsemés sur les mêmes tours, provenaient des créneaux que l'on avait dérasés pour baisser l'affût des canons.

Une échelle destinée à mesurer l'exacte proportion de cette réduction, établissait que la Bastille avait eu 96 pieds de hauteur et deux tiers d'arpents de superficie,

Enfin, on remarquait encore une quantité d'objets destinés à compléter cette réduction, tels que un *billot*, un *poteau en fer*, un *crampon*, une *torture*, quinze *petits canons*, dix *barils*, un *drapeau*, un *carcan* et deux *anneaux*, et même jusqu'à la bougie trouvée sur la Sainte-Barbe, lors de l'envahissement de la Bastille.

On retrouve encore aujourd'hui plusieurs de ces modèles de l'ancienne prison d'Etat, dans certaines villes de France, notamment à Versailles, à Auch, à Rennes, à Amiens, à Caen, à Grenoble, au Mans et à Nancy.

Lorsque le patriote Palloy faisait un semblable envoi, c'était toujours sous la surveillance d'un de ses *apôtres* ou frères d'armes, lequel était escorté d'un ouvrier chargé de déballer et de monter les pièces. Au surplus une instruction générale était jointe à la caisse. On y recommandait notamment au voyageur (c'est ainsi qu'il désignait la personne chargée de faire l'hommage en son nom) de « *tâcher qu'il n'y ait pas beaucoup de curieux lors du décaissement, — de voir dans la paille si les grilles étaient tombées, — de mettre le petit paquet de poudre contre la Sainte-Barbe, — de poser le drapeau dans une des tours nommée la Bassinière et où il y avait un trou pour le recevoir; — de mettre la corde proche la potence et de placer la vierge près la chapelle.* »

Cette recommandation toute matérielle était accompagnée d'une autre instruction qui, sous le nom d'*objection*, renfermait la ligne de conduite politique que devait suivre le même voyageur : On lui recommandait notamment de prononcer un discours à son arrivée dans chaque département, de ne pas trop entrer en matière de conversation; d'éviter toute discussion, d'écouter avec attention, de suivre le raisonnement patriotique et de ne rien échapper de

tout ce qui pouvait être utile à la chose publique et aux intérêts de M. Palloy (1).

Chacun de ces envois se faisait *gratis et franc de port*, mais on verra plus loin que ce n'était point Palloy qui en supportait les frais. D'ailleurs en perpétuant ainsi le souvenir de la *prise de la Bastille*, il avait mis à la mode tout ce qui pouvait se rattacher à ce grand événement. Aussi profitant de l'engouement qui se traduisait à cet égard, non seulement en France, mais encore à l'étranger et surtout en Angleterre, il avait fait fabriquer une foule de menus objets avec le fer provenant des chaînes de l'ancienne prison d'Etat, et le tout se débitait avec grand profit pour lui.

Il fit aussi frapper des médailles commémoratives de la journée du 14 juillet 1789, avec les barreaux des prisonniers. Elles étaient du module d'une pièce de cinq francs ; la face représentait au milieu d'un camp, près de la Bastille, la France tenant fièrement un drapeau flottant, sur lequel on voyait un coq entouré de fleurs de lis ; la hampe était surmontée du bonnet phrygien ; la triomphatrice était assise sur un amas d'armes, entre des lauriers et des étendards ; sous ses pieds étaient enguirlandées des chaînes ; en bas, on lisait :

A LA GLOIRE DE LA NATION FRANÇAISE
ÉPOQUE DE LA LIBERTÉ

Le revers était entièrement rempli par cette autre inscription :

O
LÉGISLATEURS
CE MÉTAL PROVIENT
DES CHAINES DE NOTRE
SERVITUDE, QUE VOTRE
SERMENT DU 20 JUIN 1789
A FAIT BRISER LE 1
JUILLET SUIVANT
PAR PALLOY
PATRIOTE.

(1) *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* xi^e année (p. 395) a publié le texte entier de cette curieuse instruction.

Palloy envoya une de ces médailles à chaque, membre de l'Assemblée nationale, avec un placard où se lisait le passage suivant :

« Monsieur,

« La France s'est régénérée, un peuple libre s'est fait connaître....

« Ils n'existent plus ces tyrans; les huit tours qu'ils avaient élevées ont disparu, et les vestiges en ont été dispersés sur toutes nos contrées. Les fers qui renfermaient et garottaient les victimes, je les ai fait purifier par le feu et j'ai réduit ces barreaux effroyables en médailles frappées d'un coin qui représente les beaux jours de notre Liberté et fera époque à notre heureuse Révolution, en rappelant le fameux serment du Jeu-de-Paume, du 20 juin 1789.....»

« Le 12 mars 1792, l'an 4 de la Liberté.

« PALLOY, patriote.

Enfin, grisé par le titre d'*artiste* que lui avait conféré le procès-verbal de l'Assemblée nationale que nous avons reproduit plus haut, Palloy voulut réaliser l'idée d'élever une colonne à la Liberté sur l'emplacement même de la Bastille, mais les plans qu'il dressa à cet effet, furent sévèrement critiqués par des gens plus forts que lui; témoin l'article suivant inséré dans le *oniteur Muniversal*, du 29 juillet 1792 :

« M. Palloy qui est certainement un fort bon patriote n'est pas à beaucoup près un aussi bon artiste. Autorisé par les applaudissements de l'Assemblée nationale, qui s'occupe légèrement de ces objets, il s'est approprié l'emplacement de la Bastille, se charge d'y élever le monument qu'on veut consacrer à la Révolution française, et a déjà commencé quelques travaux. Son plan est mesquin et indigne à la fois de notre Révolution et de la perfection où les arts sont portés en France. Il place le monument à cause d'un rapprochement de nom puéril, sur le lieu qu'occupait la tour qu'on appelait de la Liberté, à l'un des bouts de la place comme si tout l'espace qu'occupait la Bastille et ses fortifications n'était pas également sacré et s'il ne convenait pas mieux à tous égards d'élever la colonne de la Liberté en face du boulevard où elle serait vue de côté et d'autre de fort

loin : le boulevard devant être continué jusqu'à la rivière. Dans le plan de M. Palloy cette colonne reposera sur une figure de la Bastille laquelle reposera sur des rochers factices. Ce n'est point là le style sévère et grand qui doit caractériser l'édifice destiné à parler aux générations futures. Les artistes et tous ceux qui sentent quelque passion pour les beaux-arts se réuniront sans doute, et demanderont que l'entreprise soit confiée à des hommes de génie. »

Ce projet d'ailleurs n'eut aucune suite.

Voilà ce qui se passait pour les chefs-lieux des départements. Arrivons maintenant à ce dont furent témoins les chefs-lieux de district et particulièrement la ville de Compiègne.

Le 10 octobre 1790 le patriote Palloy avait écrit aux membres du Directoire du district une lettre se terminant ainsi : « Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien agréer l'hommage que je vous fais d'un plan encadré dans une des pierres des cachots de cette forteresse, comme une marque de mon inviolable attachement. »

Le district s'empressa de lui répondre, d'abord pour le remercier, et ensuite pour lui dire d'adresser son envoi au citoyen Bertrand, libraire à Compiègne, et secrétaire du Directoire.

Une année se passa sans qu'on entendit parler de l'envoi, quand, le 3 décembre 1791, Bertrand reçut la lettre suivante :

« Monsieur,

« Comme bon patriote je vous adresse la lettre de voiture qui renferme l'objet de l'hommage que je fais au district. Je vous prie de faire déposer cette caisse au Directoire. J'irai incessamment en faire l'ouverture. Signé : PALLOY, patriote. »

A cette lettre était jointe la lettre de voiture ainsi conçue :

« A la garde de Dieu et conduite de François Hognier, voiturier à Noyon, je vous envoie une caisse contenant une pierre des cachots de la Bastille dans laquelle se trouve le plan fait des débris, tant pierres, fer, bois, verre, carton et papiers de cette forteresse, le tout pesant 120 livres ou environ. »

Trois jours après, Palloy écrivait au maire de Compiègne en ces termes :

Ce 6 décembre, l'an III de la Liberté.

Monsieur le Maire,

Vous qui avez reçu du peuple souverain votre nomination à la place de maire, je viens faire part au premier représentant de la municipalité de l'hommage que mon patriotisme me porte à faire au Directoire de votre district ; je vous prie de donner votre adhésion à mon offrande et de prier en mon nom, et au nom du patriotisme, vos collègues pour assister à l'inauguration que mon civisme me porte à faire aux 547 districts de cet empire.

Veillez bien, Monsieur le Maire, en prévenir nos frères de votre municipalité d'assister à cette cérémonie ; vous flatterez infiniment les vrais amis de la liberté qui se sont sacrifiés avec tant de plaisir pour la conserver, ils y verront avec satisfaction un des vestiges du despotisme que la main de la liberté a anéanti. Je ne doute pas que ce tableau représentatif de notre esclavage soit pour les vrais amis de l'ordre, des lois et de la Constitution, regardé avec sensibilité en se rappelant les horreurs que les despotes faisaient souffrir aux malheureuses victimes.

Je suis avec fraternité, Monsieur le Maire,

Votre concitoyen,

PALLOY, *patriote*.

Mais bientôt Palloy, abandonnant le projet de venir lui-même faire l'ouverture de la caisse, députa auprès de la municipalité de Compiègne l'apôtre *Mathey* dont il annonce la prochaine arrivée dans la lettre suivante :

Messieurs,

J'ai l'honneur de députer, auprès de vous mes concitoyens, mon ami et frère d'armes ; je le charge de vous offrir les objets que je vous ai annoncés pour devenir un gage d'union entre tous les départements et entre tous les français amis de la liberté.

M. Mathey a désiré en être l'apôtre. Daignez le recevoir, Messieurs, comme mon interprète et l'organe de tous les sentiments respectueux, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

Paris, 6 décembre, an III de la Liberté, 1791.

PALLOY, *patriote*.

L'envoi fait par Palloy partit de Paris le 25 décembre 1791.

De son côté, Mathey s'empressa d'accourir à Compiègne, mais ce ne fut que le 2 janvier 1792 que la fameuse caisse arriva ; aussitôt les membres du Directoire du district s'assemblèrent et convoquèrent les autorités de la ville pour le jour même à 3 heures du soir, en ces termes :

Messieurs,

Nous vous prions de vouloir bien assister ce soir à 3 heures précises à l'inauguration d'une pierre de la Bastille sur laquelle est gravé le monument du despotisme et qui nous est adressée par le patriote Palloy.

Citoyens libres, nous devons donner à cette cérémonie la plus grande pompe ; en conséquence nous vous prions de vouloir bien le faire annoncer à midi par le son des cloches de la ville et du tocsin ; de faire assembler la garde nationale en armes avec ses tambours et la musique, et de faire, en un mot, tout ce qui est d'usage dans les cérémonies publiques.

2 janvier 1792.

En effet, le même jour, la cérémonie eut lieu à l'heure indiquée. Le procès-verbal suivant en fait foi :

Le lundi 2 janvier 1792, trois heures précises de relevée, le Directoire assemblé, les différents corps et particuliers invités en exécution de l'arrêté de ce matin étant réunis, la séance ouverte, il a été apporté sur une table dressée à cet effet une caisse en bois fermée avec des clous, adressée à MM. du district de Compiègne.

M. Mathey s'étant approché du bureau a ouvert ladite caisse laquelle s'est trouvée contenir une pierre provenant des cachots de la Bastille sur laquelle est attaché un plan colorié de la Bastille encadré en bois et recouvert d'une glace.

M. Mathey prenant la parole a prononcé un discours respirant le plus pur patriotisme et le plus vif amour pour la liberté. et a fini par offrir au nom de M. Palloy la pierre de la Bastille aux administrateurs du district de Compiègne.

M. le Président a répondu au frère Mathey que l'administration recevait avec empressement l'offrande patriotique de Palloy, qu'elle serait placée dans le lieu de ses séances, exposée aux regards des citoyens de ce district. Elle servira à leur rappeler et les maux cruels dont la France est délivrée et le bonheur que

la Révolution lui prépare. Elle leur dira combien est grand le courage de la garde parisienne qui renversa de fond en comble ce monument affreux d'un despotisme plus affreux encore.

M. le Président a fini par assurer le frère Mathey de la vive reconnaissance de tous les citoyens de ce district et l'a prié d'en transmettre les expressions au patriote Palloy.

Le Directoire a arrêté qu'une expédition des présentes serait remise au frère Mathey et envoyée le jour de demain au frère Palloy.

Alors la garde nationale, les gendarmes nationaux précédés des tambours et de la musique se sont mis en marche, suivant immédiatement la pierre de la Bastille portée par quatre grenadiers, entourée par les corps administratifs et judiciaires. La marche était fermée par la Compagnie de sous-officiers invalides et un concours immense de citoyens.

Le cortège en suivant les rues du *Marché-au-Bled*, des *Bonnetiers*, du *Marché-aux-Herbes*, des *Clochettes*, de la *Panne-tière*, de *Saint-Corneille*, du *Change*, du *Grenier-à-Sel*, des *Lombards* et du *Plat-d'Étain*, s'est rendu au son de toutes les cloches et au bruit du canon en l'église paroissiale de Saint-Jacques, où étant arrivé, la pierre a été déposée au pied de l'autel dans le sanctuaire. Alors Nicolas Desboves, curé de ladite paroisse en a fait la bénédiction et après les prières ordinaires pour la prospérité de l'Empire, le maintien de la Constitution et la conservation du Roi, le cortège s'est de nouveau remis en marche comme ci-dessus et s'est rendu en la salle du district où avons à l'instant fait et dressé le présent procès-verbal.

Et ont signé le frère Mathey, le procureur-syndic et le secrétaire avec nous.

Suivent les signatures :

MOSNIER, *procureur de la commune* ; BERTRAND,
MATHEY, *apôtre de la liberté* ; WATELLET,
LANÉGERIE, LECLERC, REY, etc., etc.

Maintenant qu'est devenue cette pierre accueillie avec tant d'empressement par la population compiègnoise ?

Nous ne saurions le dire : nos recherches pour en retrouver la trace sont demeurées infructueuses.

Probablement elle a subi le sort de bien d'autres choses de cette époque. Tirée de la poussière de la Bastille, elle est sans doute retournée elle-même en

poussière. Quant à Palloy, en sa qualité de *patriote*, il trouva bon de se façonner à toutes les phases qu'eût à traverser la patrie elle-même.

En 1791, ainsi qu'on l'a vu, il chantait les vertus de Louis XVI. Deux ans après, il écrivait la lettre suivante :

Je vous donne avis, citoyens, en vous faisant l'hommage de la *Déclaration des Droits de l'Homme* sur une pierre de la Bastille que je vous prie d'accepter ; cette dalle remplacera celle qui *portait l'effigie du traître Louis* ; elle rappellera à toutes les nations les époques glorieuses des 14 juillet, 6 octobre 1789, 20 juin, 10 août 1792, 21 janvier et 31 mai 1793 où les français libres ont soutenu avec bravoure et dévouement ce qu'ils ont juré de maintenir : la République une et indivisible — liberté, égalité, fraternité ou la mort.....

C'est de la part de votre frère d'armes, ennemi des rois et l'ami du peuple et qui ne *vie* (sic) que pour mourir républicain.

PALLOY, *patriote*,

Architecte-entrepreneur, citoyen du département de Paris,
rue des Fossés-Saint-Bernard, section des Sans-Culottes, n° 1228.

D'un autre côté, tout patriote qu'il se disait, il compromit plus d'une fois les intérêts de la nation.

Déjà, après l'affaire du 10 août 1792, Rolland l'avait signalé comme ayant occasionné une perte de plus de 30,000 livres à la Nation, en faisant opérer des démolitions considérables au château des Tuileries, sous prétexte d'arrêter l'incendie qui y avait été allumé. Il avait la bosse de la démolition.

Mais ce qui contribua surtout à le perdre dans l'opinion publique, c'est le rapport que fit au corps municipal, le 13 nivôse an 2 (2 janvier 1794) le conventionnel Cavaignac, membre de la Commission de la révision du compte de la Bastille. Voici en quels termes, ils'exprime :

« Vous avez chargé la Commission de la révision du compte de la Bastille, d'examiner la question de savoir si la municipalité doit accepter de Palloy la pierre qu'il lui offre : je vais donner une esquisse du portrait de Palloy et cela suffira pour déterminer votre décision :

« Tartuffe habile, Palloy a senti que l'on égarait les peuples avec des mots ; l'un des premiers, il a calculé qu'une Révolution dans les États est un champ vaste pour un intransigeant adroit ;

il a essayé d'en tirer parti. On l'a vu tour à tour encenser l'homme du jour ; à son nom accoler sans cesse l'épithète de *Patriote* et c'est à l'aide de ce nom qu'on enchaîne longtemps la surveillance.

« Ce n'est pas assez pour Palloy, d'égarer ses concitoyens sur son compte, il veut que sa réputation de patriotisme parcoure tous les départements ; partout il envoie des pierres sur lesquelles il fait graver le plan de la Bastille, il les envoie en son nom ; partout on reçoit cette offre. On consigne dans les registres des diverses administrations ou Sociétés populaires le nom du *Patriote Palloy*, donataire, qu'il a grand soin de faire graver, pour qu'on ne l'oublie pas ; partout on le croit patriote, partout on est trompé.

« Palloy envoyait des pierres qui appartenait à la Nation. Quant aux frais que nécessitait le travail de ces pierres, il était acquittés *des fonds de la Nation*. A la vérité, quelques légères dépenses restaient à sa charge, mais Palloy est habile dans l'art de calculer : les différentes pièces que j'ai entre mes mains prouvent qu'il savait se rembourser au centuple.

« Une Commission avait déjà été chargée des comptes de la Bastille ; elle n'y a vu qu'un chaos de dilapidation et de gaspillage ; elle n'a pu atteindre les *fripons*, parce que la crainte retient les dénonciations ; mais je le dirai, Palloy n'est pas seul ; je vous les nommerai tous ; je me ferai des ennemis, je le sais, mais ils doubleront mon courage. Je tiens le fil qui doit me conduire dans les détours de ce labyrinthe ; je ne le lâcherai point que je n'aie mis au grand jour la conduite de ces hommes qui, si longtemps ont réussi à fasciner les yeux.

« La municipalité arrachera sans doute le manteau dans lequel Palloy s'est tenu si longtemps enveloppé ; elle apprendra à toute la République que celui qui tant de fois s'est gratifié du beau nom de *Patriote* n'était qu'un intrigant. Ce n'est point à nous qu'il appartient d'ajouter à nos noms ces épithètes qui caractérisent le civisme et la vertu. Que Palloy apprenne qu'il faut les mériter et que la postérité seule nous la donne.

« Je vous propose d'arrêter que la pierre offerte, étant une propriété de la Nation, et Palloy ayant usurpé le nom de patriote et sacrifié les intérêts de sa patrie aux siens propres, son hommage est rejeté et que le tout lui est renvoyé (1). »

Cette motion fut adoptée.

(1) *Moniteur universel*, du 17 nivôse, an II (6 janvier 1794).

Assurément ce langage ne paraîtra pas suspect de la part d'un homme comme Cavaignac ; d'ailleurs il était tenu à une époque où les idées révolutionnaires étaient à leur apogée.

Après une telle flétrissure il ne restait plus à Palloy que de rentrer dans l'ombre ou de s'ensevelir dans ses prétendus sentiments républicains. Il fit la première de ces choses, mais se garda bien d'accomplir la seconde. Retiré à Sceaux, il attendit les événements et quand l'Empire eut détruit en grande partie ce qu'avait édifié la République, il adressa une *ode à Napoléon* sur la naissance du Roi de Rome : puis l'Empire ayant sombré, le fameux *patriote* composa, en 1814, une pièce de poésie intitulée : *Hommage d'un Français aux souverains alliés*, puis en 1830, il rédigea, toujours en vers, un autre *Hommage à la Reine des Français*, à l'occasion de la Saint-Philippe. Il est vrai, qu'en même temps, il sollicitait, comme un des anciens *vainqueurs de la Bastille*, une pension de 500 fr. qui lui fut octroyée.

Il avait salué avec enthousiasme la démolition de l'ancienne forteresse, il applaudissait également à la chute de chaque régime politique.

Palloy mourut à Sceaux, le 19 janvier 1835, à l'âge de 80 ans, complètement oublié et, comme l'a si bien dit, tout récemment M. Georges Avenel, ayant résumé dans sa personne « le type du cynisme intempérant, du patriotisme en dehors, emphatique, verbeux, hâbleur, théâtral et charlatanesque. »

De tels hommes, et il y en a malheureusement toujours, déshonorent le parti dont ils se constituent les représentants. Le véritable citoyen, celui qui aime sincèrement son pays, ne s'affuble pas ainsi du titre de *patriote*, il ne s'en fait pas surtout une réclame, mais il prouve par ses actes quels sont ses véritables sentiments. En toute chose, parler c'est peu, agir, c'est tout : *Facta non verba*.
